

PROJET DE TERRITOIRE

ENTRE TERRE ET BAIE

Pour le développement équilibré et harmonieux d'un territoire d'exception

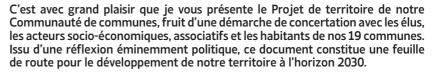


Baguer-Morvan - Baguer-Pican - Broualan - Cherrueix - Dol-de-Bretagne - Epiniac - La Boussac - Le Vivier-sur-Mer - Mont-Dol - Pleine-Fougères Roz sur Couesnon - Roz-Landrieux - Sains - Saint-Broladre - Saint-Georges de Grehaigne - Saint-Marcan - Sougeal - Trans la Forêt - Vieux-Viel

ÉDITORIAL

Entre Terre et Baie, pour le développement équilibré et harmonieux d'un territoire d'exception

Mesdames, Messieurs,



Entité récente dans son organisation actuelle, la Communauté de communes veut promouvoir sa singularité au sein du Pays de Saint-Malo et ainsi répondre à un double défi :

- Conforter l'identité communautaire
- O Soutenir une attractivité maîtrisée du territoire

Trois idées clés émergent et donnent du sens à notre action :

- « Entre Terre et Baie », qui met en avant la position stratégique de notre intercommunalité au cœur de la Baie classée UNESCO et exprime sa richesse naturelle et patrimoniale.
- « Développement », qui traduit la volonté collective de poursuivre le développement de notre territoire : accueil de nouveaux habitants et d'activités économiques, qu'elles soient industrielles, de services, de commerce/artisanat, touristiques ou agricoles et conchylicoles.
- « Équilibré », pour affirmer le souci des élus de voir l'Est et l'Ouest du territoire se développer à la même vitesse et «Harmonieux», pour rappeler que le développement ne doit pas se réaliser au détriment de notre environnement et de notre cadre de vie : modération de la consommation foncière et préservation des ressources naturelles (qualité de l'eau et de l'air, attention à la biodiversité, gestion des déchets, etc...)

Ainsi, en toute logique, la stratégie de développement de notre Communauté de communes s'articule autour de trois axes :

- Affirmer notre identité économique et créer de nouvelles richesses
- Engager le territoire pour favoriser la réussite et l'ambition de tous
- Accélérer la transition, préserver nos ressources

Au final, ces trois axes se déclinent en différents objectifs opérationnels et c'est avec détermination que l'action de l'ensemble des élus communautaires qui m'entourent, est aujourd'hui tournée vers la réalisation de tous ces objectifs!



Denis Rapinel Président de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel

AXE 1

Affirmer notre identité économique et créer de nouvelles richesses

L'économie du territoire est riche de la diversité des activités présentes : activités industrielles et de services, commerces de proximité, agriculture et conchyliculture, activités touristiques. La Communauté de communes a un rôle d'animateur pour soutenir le développement des entreprises et des filières créatrices d'emplois et attirer de nouveaux projets. Le tourisme est également essentiel pour le développement local. La diversité « Entre Terre et Baie » est un élément de différenciation fort pour promouvoir le développement d'un tourisme de nature.

8 OBJECTIFS

- POURSUIVRE L'ACCUEIL D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE
- RENFORCER L'IDENTITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- ANIMER, VALORISER LE RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX
- MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL
- TRANSFORMER LE POTENTIEL LOCAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- VALORISER LA PLACE ET LE RÔLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA CONCHYLICULTURE
- SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ
- ENTRE TERRE ET BAIE, PROMOUVOIR UN TOURISME «NATURE ET DOUCEUR»



Affirmer notre identité économique et créer de nouvelles richesses





POURSUIVRE L'ACCUEIL D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Stimuler et renforcer la dynamique du développement économique.

- Porter une démarche de requalification des parcs d'activités existants pour maintenir leur attractivité et leur fonctionnalité.
- Disposer d'une offre foncière à prix attractif et adaptée aux besoins des entreprises.



RENFORCER L'IDENTITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Définir et mettre en œuvre une stratégie de promotion et d'animation économique adaptée.

- Faire du nouveau parc d'activités de Sains une vitrine économique du territoire.
- Valoriser le potentiel de la gare de Dol-de-Bretagne en tant que pôle économique.
- Élaborer et décliner une stratégie de marketing territorial différenciant le Mont St-Michel, Saint Malo et Rennes.







ANIMER, VALORISER LE RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI I OCAI

Accompagner les porteurs de projet et les orienter vers les interlocuteurs pertinents. Favoriser la création d'emplois.

- Identifier et anticiper les besoins des entreprises.
- Travailler les liens avec les entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi, notamment des jeunes.



Affirmer notre identité économique et créer de nouvelles richesses



TRANSFORMER LE POTENTIEL LOCAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Favoriser l'émergence de nouveaux projets et accompagner ces activités vers des modèles économiques plus pérennes.

- Accompagner ces activités dans la recherche de leur équilibre économique.
- Soutenir le développement de la recyclerie vers un modèle rentable et complet.



SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

Contribuer au maillage du territoire et au maintien du lien social dans les communes.

- Maintenir l'offre de commerces et services dans les communes.
- Faciliter, accompagner l'installation de porteurs de projet.



VALORISER LA PLACE ET LE RÔLE DE L'AGRICULTURE ET DE LA CONCHYLICULTURE

Agir en partenariat avec les professionnels des filières pour renforcer la place et le dynamisme des activités locales agricoles et conchylicoles.

- Rechercher l'installation d'activités de transformation alimentaire de productions issues du territoire.
- Accompagner le développement des activités agricoles, conchylicoles et agroalimentaires.
- Renforcer les liens avec les exploitants et acteurs agricoles.
- Assurer le développement et la promotion des circuits courts alimentaires.



Objectif

ENTRE TERRE ET BAIE, PROMOUVOIR UN TOURISME « NATURE ET DOUCEUR »

Déployer l'offre autour des spécificités littorales et rurales, valoriser la marque internationale « Mont Saint-Michel » autour d'un tourisme « nature et douceur ».

- Développer une offre touristique accessible autour des liaisons douces.
- Mettre en valeur le patrimoine des communes «rétro littorales».



AXE 2

Engager le territoire pour favoriser la réussite et l'ambition de tous

Grâce à l'action de la Communauté de communes et des communes au cours des dernières années, le Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel dispose aujourd'hui d'une offre de services et d'équipements conséquente qui contribue à une qualité de vie « de proximité » reconnue par les habitants. Néanmoins, les réflexions des élus et acteurs locaux ont montré la nécessité de faire du soutien à la jeunesse et à la lutte contre les fragilités sociales et territoriales des priorités du projet de territoire.

6 OBJECTIFS

- FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'AMBITION DES JEUNES
- ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS L'APPRENTISSAGE À L'AUTONOMIE
- RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE L'ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES
- FACILITER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS
- DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE ACCESSIBLE, FAVORISANT L'OUVERTURE ET L'ENRICHISSEMENT DES CITOYENS
- ASSURER UN BON MAILLAGE DU TERRITOIRE



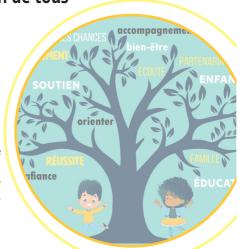
Engager le territoire pour favoriser la réussite et l'ambition de tous



Objectif FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'AMBITION DES JEUNES

Mettre en œuvre un projet fondé sur la réussite éducative et l'émergence de projets d'avenir pour l'ensemble des ieunes du territoire.

- O Poursuivre la mise en œuvre du dispositif de réussite éducative
- Lutter contre l'autocensure, ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir aux ieunes.







ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS L'APPRENTISSAGE À L'AUTONOMIE

Déployer une politique ambitieuse pour accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie, permettre aux jeunes de développer leur ambition et ainsi de prendre en main leur avenir.

- O Repenser les activités proposées dans le cadre des Espaces jeunes (lien/articulation avec les tiers lieux, fablabs développement de nouvelles activités culturelles et sportives...)
- Lutter contre l'isolement des jeunes



RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE. DE L'ENFANCE ET DE L'ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Amplifier les politiques mises en œuvre en direction des familles

- Renforcer le « lien social » et le vivre ensemble
- Onforter, structurer, développer et diversifier l'offre existante en mettant l'enfant et l'habitant au
- O Communiquer, valoriser l'existant, faire connaître et accueillir.





Engager le territoire pour favoriser la réussite et l'ambition de tous



FACILITER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

Permettre à tous de trouver le logement adapté à ses besoins, à chaque période de

- Favoriser la production de logements de plus petite taille
- O Développer une offre de logements adaptés aux besoins spécifiques (jeunes en formation / début d'activité professionnelle, saisonniers, maintien à domicile des seniors, personnes handicapées...)





DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE ACCESSIBLE, FAVORISANT L'OUVERTURE ET L'ENRICHISSEMENT DES CITOYENS

Proposer à tous les habitants, en tous points du territoire, un accès à une offre culturelle diversifiée. de qualité et en proximité.

- Valoriser et amplifier la politique de lecture publique portée par la Communauté de communes
- Soutenir le développement d'une culture plus accessible pour les habitants
- Susciter et accompagner l'envie de culture dans les communes

Objectif ASSURER UN BON MAILLAGE DU TERRITOIRE

Soutenir la vitalité des communes.

- Onforter les pôles de Dol-de-Bretagne et Pleine Fougères dans leurs fonctions centralité
- Promouvoir avec les communes la création d'un réseau de « tiers lieux » adaptés aux contextes locaux
- Soutenir la vie associative



AXE 3

Accélérer la transition, préserver nos ressources

Territoire apprécié et de plus en plus recherché pour la qualité de son cadre de vie et de ses espaces naturels, le Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel souhaite préserver et valoriser ce patrimoine dans une perspective affirmée de développement durable. La Communauté de communes s'engage pour protéger la diversité de ses paysages, préserver la richesse de la biodiversité, notamment la qualité de l'eau. Il s'agit aussi de renforcer les actions en faveur de la transition énergétique et de sensibiliser les habitants pour de meilleures pratiques environnementales.

7 OBJECTIFS

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉS ATTRACTIVES ET DÉCARBONÉES

PRÉVENIR LES RISQUES, PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

FAVORISER L'APPROPRIATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES HABITANTS

RÉDUIRE LES VOLUMES DE DÉCHETS

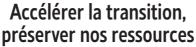
PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

FAVORISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

PERMETTRE L'ACCÈS POUR TOUS À UN HABITAT DE QUALITÉ, FACILITER

L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS









DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉS ATTRACTIVES ET DÉCARBONÉES

Faire évoluer les pratiques dans les modes de déplacement

- Renforcer l'accessibilité du territoire
- Développer les modes actifs et alternatifs sur le territoire



PRÉVENIR LES RISQUES, PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Structurer une stratégie d'intervention qui positionne la Communauté de communes en tant qu'actrice et volontariste face aux mutations mondiales liées au changement climatique.

- Préserver et valoriser les sites naturels d'exception
- Restaurer et préserver le paysage bocager
- Lutter contre les inondations et la submersion marine
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Lutter contre les espèces invasives.







Sensibiliser fortement le grand public et tout particulièrement les scolaires à la politique de préservation et de valorisation de l'environnement.

- Favoriser l'éducation des plus jeunes à l'environnement et au développement durable
- Créer et soutenir des événements en faveur du développement durable
- Développer la communication institutionnelle en faveur de l'environnement et du développement durable.







Accélérer la transition, préserver nos ressources



RÉDUIRE LES VOLUMES DE DÉCHETS

Conduire une démarche de prévention et de sensibilisation de la population en matière de production de déchets.

- Mettre en place la redevance incitative
- Réduire la production de déchets par les habitants et adapter l'organisation en période de forte fréquentation touristique.



Objectif 5

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Agir pour la préservation de la ressource et le maintien de la qualité des rejets dans le milieu naturel.

 Assurer le suivi et la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif



FAVORISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets visant à développer les énergies renouvelables.

- Développer le photovoltaïque par l'exploitation de l'ensemble des surfaces disponibles
- Récupérer et valoriser les ressources biologiques

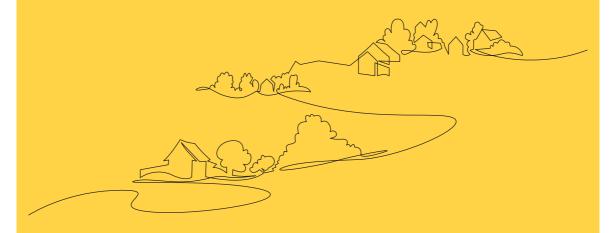


PERMETTRE L'ACCÈS POUR TOUS À UN HABITAT DE QUALITÉ, FACILITER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS

Développer un habitat pour tous.

- Engager une politique volontariste de rénovation, notamment énergétique, de l'habitat
- Optimiser et aménager le foncier dans une perspective de sobriété





Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel Synergy PA Les Rolandières 17 rue de la Rouelle 35120 Dol de Bretagne 02.99.80.90.57 - info@ccdol-baiemsm.bzh - www.ccdol-baiemsm.bzh

Flashez-moi!

IntraMuros, notre application mobile pour être instantanément informé des actualités communales et communautaires.

